République Démocratique du Congo



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE CABINET DU CHEF DE L'ETAT DIRECTION DE LA COMMUNICATION

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR
FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,
CHEF DE L'ÉTAT, PRÉSIDENT DE L'UNION AFRICAINE
À L'OCCASION DE LA « COP26 CLIMATE »

Glasgow - Ecosse, Mardi 02 Novembre 2021



Vos Altesses, Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernements ; Distingués invités

Comme vous le savez, notre planète est l'objet, à chaque instant, de mutations profondes aux conséquences et répercussions importantes qui impactent négativement notre capacité à répondre au défi du changement climatique. En effet, aucune seconde, ni minute ne s'écoule sans que nos régions ne subissent graduellement les effets de ces mutations. Malheureusement, notre accoutumance aux discours et autres statistiques alarmantes, sans réel agissement de notre part, nous mène inexorablement à notre perte. À cet égard, la publication du dernier rapport du Groupe d'Experts intergouvernemental sur l'évolution du climat constitue, pour nous leaders et décideurs de ce monde, un ultime appel à l'action. C'est pourquoi, cette conférence représente, à mes yeux, une opportunité historique pour mettre fin à nos tergiversations et renforcer nos engagements pour la mise en œuvre effective de l'Accord de Paris. Le réchauffement de la planète selon plusieurs études crédibles, est en hausse, entre 4 et 5°C de la température globale, loin des 2°C prévus par l'Accord de Paris.

Nos discussions devraient, dès lors, se focaliser sur la décarbonation de l'économie mondiale et la nécessité de soutenir davantage les pays vulnérables, en particulier ceux d'Afrique, d'Asie ou encore les pays insulaires, à s'adapter aux impacts du changement climatique.

En outre, la préservation de notre planète ne pourra, en réalité, se matérialiser sans pour autant que nous ne fassions preuve de vérité dans la responsabilité. En effet, L'Afrique qui n'émet que très peu de gaz à effet de serre, se voit être l'un des continents les plus vulnérable face à ces changements, compte-tenu des données climatiques préexistantes, mais également, des réalités socioéconomiques et politiques qui la transcendent.

Cependant, bien que possédant une immense forêt tropicale humide, le Bassin du Congo, qui constitue une part importante de la réponse aux défis climatiques actuels, force est de constater que notre continent ne reçoit pas, en retour de cette contribution, une compensation juste et proportionnelle.

Mesdames et Messieurs,

La République Démocratique du Congo, pays situé en plein cœur de l'Afrique et qui abrite la seconde plus grande forêt au monde se trouve être en cette année, le porte-voix de tout un continent pour des assises d'une si grande importance. Avec tous ses atouts et son rôle naturel charnière, la République Démocratique du Congo porte une grande ambition dans la régulation climatique.



Avec ses tourbières et son massif forestier, elle fournit à l'humanité un immense service de séquestration de gaz carbonique et contribue à limiter l'augmentation de la température planétaire.

Ses ressources énergétiques ainsi que ses minerais stratégiques essentiels dans le développement de techniques, outils et procédés visant à réduire l'impact carbone de même que la pollution au niveau planétaire positionne naturellement, mon pays, comme solution.

Ainsi, comme je l'ai annoncé le 22 avril dernier, lors du Sommet sur le Climat initié par le Président des États-Unis d'Amérique, Monsieur Joe BIDEN, je réitère ici l'engagement de la République démocratique du Congo à mettre en œuvre l'Accord de Paris

Il s'agit, pour nous, de concilier cet engagement à nos efforts de lutte contre la pauvreté au profit de nos populations, particulièrement aux communautés locales et aux peuples autochtones.

C'est, en l'occurrence, dans cette perspective que mon pays a actualisé sa contribution déterminée à l'échelle nationale. Fixée à 17% en 2015, la cible actuelle de réduction d'émissions de gaz à effet de serre a été portée à 21% à l'horizon 2030. Cette révision inclut de nouveaux secteurs majeurs tels que les transports, les mines, les infrastructures et les déchets. Le coût de mise en œuvre y relatif se chiffre à environ 48 milliards de dollars américains.

Nous nous attelons à mener des actions qui permettent, non seulement, la préservation de nos forêts mais aussi leur gestion efficiente, tout en nourrissant l'ambition de restaurer notre couvert forestier à 63,5% à l'horizon 2030.

Nous nous employons, également, à réduire la pression sur nos forêts en développant notre immense potentiel énergétique propre et renouvelable. Il y a des possibilités d'améliorer qualitativement le taux d'accès à l'électricité à l'horizon 2030. De même dans le cadre de l'intégration régionale, des projets d'interconnexion avec d'autres pays sont prévus.

Mesdames et Messieurs,

L'Afrique et la République démocratique du Congo recommandent vivement l'application effective de l'Article 9 de l'Accord de Paris aux termes duquel, les pays développés fournissent des ressources financières adéquates pour assister les pays en développement à mettre en œuvre leurs programmes d'adaptation et d'atténuation. À ce propos, il est nécessaire de soutenir les programmes



d'adaptation de l'Union africaine tels que l'Accélération de l'Adaptation en Afrique (AAA) et le Plan de Relance Verte de l'Afrique.

Je voudrais terminer, Mesdames et Messieurs, en réitérant mon propos, tenu lors du Sommet sur le Climat, relatif à la nécessité de revoir à la hausse le prix de carbone de 5\$ à 100\$ la tonne. Il est évident qu'un prix de carbone plus robuste et équitable intégrant toutes les opportunités, permettrait de découpler l'augmentation des émissions et le développement économique.

Je vous remercie.